

L'ISR, UN INVESTISSEMENT VERTUEUX !



**TEXTE : VINCENT VACHERESSE,
DIRIGEANT D'ÉPONA
PATRIMOINE CONSEIL.**

L'investissement socialement responsable (ISR) désigne la prise en compte de facteurs qualifiés d'extra-financiers dans les choix d'investissements. Il s'agit ainsi de sélectionner les valeurs sur lesquels investir en conservant bien sûr une approche financière mais en ajoutant d'autres critères liés au développement durable. On utilisera alors des critères Environnementaux, Sociaux ou de Gouvernance (ESG). Le critère Environnemental tiendra compte entre autres du traitement des déchets, de la prévention des risques (marées noires, contamination des nappes phréatiques...), etc. Le critère Social concernera par exemple la formation des collaborateurs, le respect du droit et du dialogue social dans l'entreprise, le taux de représentation des femmes, la proportion du personnel issu des minorités, etc... Quant à la gouvernance, il s'agira de mesurer l'indépendance du conseil d'administration, la transparence de la rémunération des dirigeants, les actions de lutte contre la corruption, etc.

Les fonds intégreront ou non les valeurs selon leur philosophie ou leurs objectifs, en excluant par exemple des secteurs en



raison de leur activité ou en investissant uniquement sur des secteurs liés au développement durable ou bien encore en privilégiant les investissements générant un impact positif dans les domaines ESG.

L'augmentation des encours de la gestion ISR témoigne de la prégnance de ces problématiques et de la manière dont le monde de l'entreprise et de la finance peuvent jouer un rôle dans notre société. Ainsi, les encours de la gestion ISR sont passés en France de 310 milliards d'euros à fin 2017 à 546 milliards d'euros à fin 2019, et si les investisseurs institutionnels sont encore très majoritaires, six français sur dix déclarent accorder une place importante aux impacts environnementaux et sociaux dans leurs décisions de placements bien

que 61 % déclarent n'avoir jamais entendu parler de l'ISR !

En dehors d'un déficit d'information, le manque d'appétence pour ces investissements pourrait être lié à la crainte d'une moindre rentabilité. Il convient d'être rassurant sur ce point et s'il n'est pas démontré que l'ISR présente des performances supérieures à l'investissement classique, le fait d'intégrer des critères ESG permet de bénéficier d'un impact bénéfique à long terme du fait de la prise en compte de tendances de fonds créatrices d'opportunités et de l'identification de facteurs de risques.

La gestion labellisée ISR est donc devenue incontournable aujourd'hui et s'inscrit dans un cercle vertueux. En effet, nombre d'entreprises devant l'ampleur du déve-

loppement de ce type de gestion ont intégré ces critères dans leur stratégie. En témoigne la résolution adoptée à la demande de certains actionnaires par une grande compagnie pétrolière française consistant à aligner ses activités avec les accords de Paris sur le climat. On constate par conséquent un alignement d'intérêts entre les différents acteurs et on peut sans doute estimer que ce n'est pas terminé avec les mesures budgétaires prévues par le gouvernement dans le plan de relance. L'investissement dans un ou des fonds labellisés ISR permet ainsi de donner du sens et de la valeur à son épargne. N'hésitez pas à nous interroger sur ces sujets, nous aurons à cœur de répondre à vos questions.



EPONA

Patrimoine Conseil

Notre expertise :
valoriser votre patrimoine

www.epona-patrimoine.fr

GESTION PRIVÉE, GESTION DE FORTUNE

Optimisation fiscale, successorale & financière,
accompagnement dans la mise en place des stratégies patrimoniales

CONSEIL & SUIVI • PARTICULIERS - ENTREPRISES

6 rue de l'Égalité – 21000 DIJON - Tél. 06 77 25 76 59

Société à Responsabilité Limitée au capital de 10 000 € - Siège social 6 rue de l'Égalité - 21000 DIJON - vvacheresse@epona-patrimoine.fr
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon sous le n° 825 278 856. Enregistrée à l'ORIAS sous le n° 17001928 (www.orias.fr) en qualité de courtier en assurance, intermédiaire en opération de banque et en services de paiement en qualité de courtier et mandataire non exclusif, conseiller en investissements financiers adhérent de la Chambre Nationale des Conseils en Gestion de Patrimoine, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers
Activité de transactions sur immeubles et fonds de commerce référencée sous le n° CPCI21022017000020499 CCI Côte d'Or. Garantie Financière : MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD, 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans CEDEX 9. Activité de démarchage bancaire et financier.